

Dimanche 16 avril 2023

Au départ de BARALLE
parking face à la mairie, grand-rue

Circuit de 9 km

Au cours de cette randonnée vous côtierez marais et étangs,
ruisseaux et canal pour rentrer dans l'histoire locale.

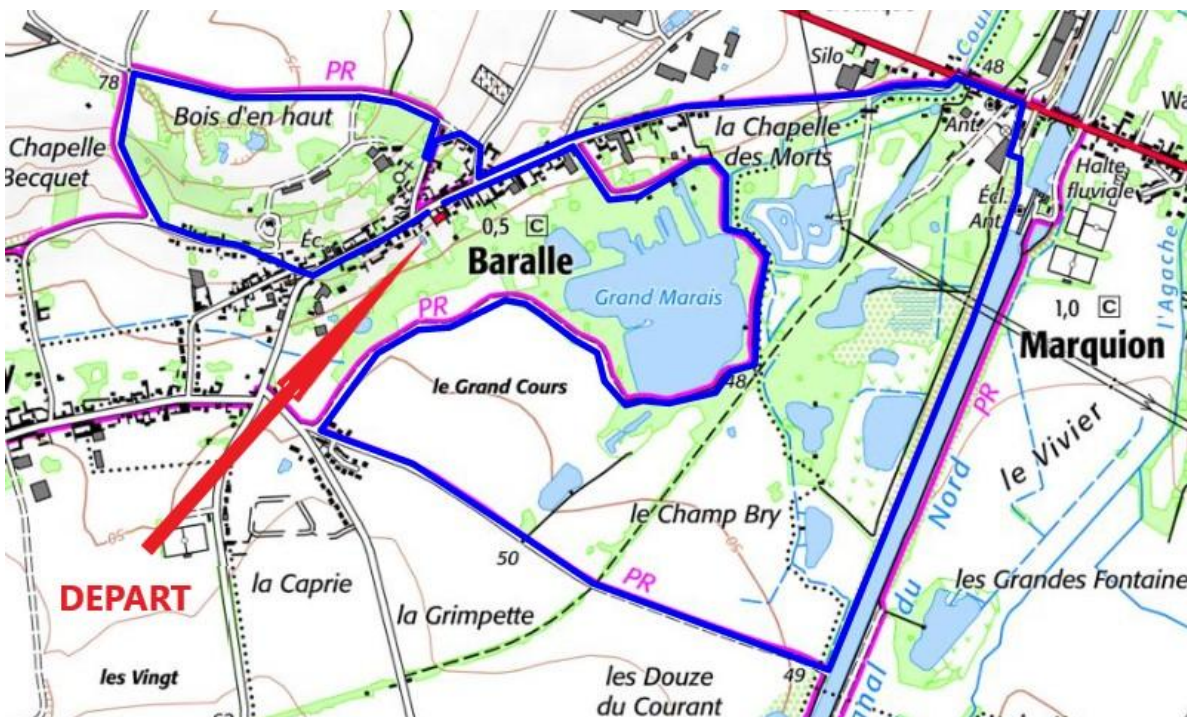
Rendez-vous **8h15** - Départ de la randonnée **8h30**

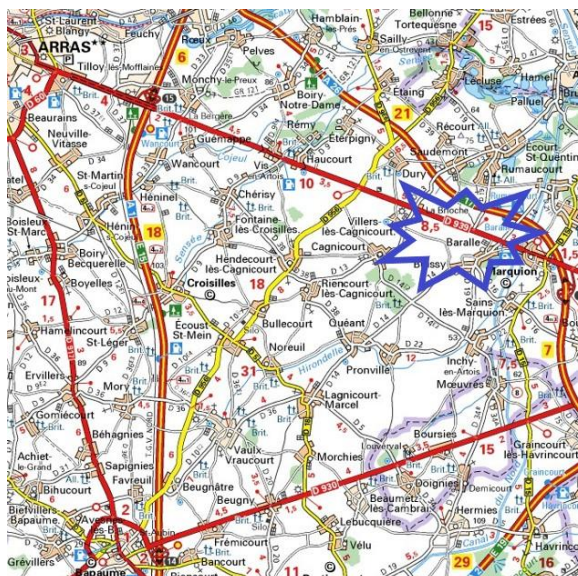
La randonnée s'effectuera dans le respect des gestes barrières.

Les consignes de sécurité seront rappelées avant le départ de la randonnée.

En cas d'alerte météo "orange", l'association annulera la randonnée.

Les équipements recommandés sont les suivants : chaussures de marche, bâtons,
vêtement de pluie ou chapeau de soleil (selon la météo), gourdes.





La commune concernée par cette randonnée est :

Baralle
environ 470 baralloises et barallois

BARALLE et l'histoire.

Les seigneurs de Baralle.

Les archives relatent le nom de divers seigneurs :

de Raoul de Baralle (1079) à Enguerrand de Baralle (1370). En 1603, Henri IV (qui a hérité de la Châtellenie d'Oisy en 1562), harcelé par ses créanciers, ruiné par les guerres pour la couronne de France, vend à Claude Sellier, bourgeois d'Arras, les terres de Baralle et de Buissy. Ce dernier devient propriétaire d'un château, d'une ferme et d'environ 55 hectares ainsi que de droits fonciers et vicomtaux.

Sa petite-fille, Catherine, épouse, en 1665, Philippe François de Douay. De ce mariage naissent quatre enfants dont un fils Jean-Baptiste qui devient Seigneur de Baralle à la mort de son père en 1719. Sa fille, Marie-Anne, épouse en 1727 Denis Georges Alexandre de Nedonchel. Ils ont 9 enfants et sont les derniers Seigneurs de Baralle.

Marie-Anne est arrêtée dans son château de Baralle le 19 mars 1794 et exécutée le 27 mai suivant, ainsi que deux de ses filles religieuses. Leurs meubles sont vendus et leur château démoli.

sources : mairie-de-baralle.info / wikipasdecalais.fr / wikipedia.org